

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

**N° 22-2025****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 07/11/2025****OBJET : Changement d'entreprise d'électricité pour le marché du garage de MARCHASTEL.**

L'an deux mille vingt-cinq et le sept novembre à 14 h00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MME Valérie CHAYLA, Roger BRUN, MME Josyane PAGES

Etaient absents : ,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise DAVID FRETIGNY a été choisie pour réaliser l'électricité du garage communal de MARCHASTEL.

Mr FRETIGNY souhaite abandonner le chantier.

L'entreprise RODIER AUTOMATISME se propose de réaliser le chantier du garage, cette entreprise a été choisie pour la rénovation de l'école de MARCHASTEL, elle est en train de réaliser ce chantier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré

-propose de choisir l'entreprise RODIER AUTOMATISME pour réaliser l'électricité du garage communal de MARCHASTEL

-mandate Mr le maire pour Signer tout document afférent à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

**Pour extrait conforme au registre  
Fait à MARCHASTEL le 07/11/2025**

